



Peut-on fumer à la sortie de l'école à quelle distance ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 7 février 2007

Peut-on fumer à la sortie de l'école à quelle distance ?

Réponse :

- L'interdiction ne porte pas sur les personnes mais sur les lieux. Il n'est donc plus interdit de fumer dès que l'on se trouve sur la voie publique.